

Maillage bocager : de la plantation à la valorisation – Exemple d’une économie circulaire territoriale à Martigné-Ferchaud

Ce lundi 29 juin, Olivier Allain, Vice-président de la Région à l’agriculture et l’agroalimentaire, est allé à la rencontre d’agriculteurs et d’élus à Martigné-Ferchaud. Alors que le bocage présente de nombreux atouts dans la lutte contre le changement climatique, le territoire de la Roche aux Fées communauté fait figure d’exemple. Exploitants agricoles, filière bois locale et élus y travaillent de concert à la mise en œuvre d’une véritable économie circulaire territoriale via l’amélioration du maillage bocager dans toute sa chaîne, de la plantation à la valorisation. Cette mobilisation territoriale, que la Région soutient et encourage, répond pleinement à la BreizhCOP et aux engagements de la Bretagne pour le climat. Un exemple à suivre !

Guidée par Jérôme et Jean-Luc Perdriel, associés du GAEC *Les Plaisirs Érablaisiens* et membres de la CUMA *La Fourragère*, puis par Thierry RESTIF, Vice-président environnement de Roche aux Fées Communauté, administrateur de CBB35, la visite s’est déroulée en trois temps, chacun illustrant un volet de cette boucle d’économie circulaire.



Crédit : Région Bretagne – Maillage bocager à Martigné-Ferchaud

DES AGRICULTEURS POUR LA PLANTATION

Au lieu-dit L'Érablette, le GAEC des Plaisirs Érablaisiens produit et transforme du veau, du bœuf et du porc en agriculture raisonnée sur 100 ha (75 ha herbe et 25 ha céréales). Grâce au programme de plantations porté par Roche aux Fées Communauté dans le cadre de Breizh bocage, les exploitants ont planté 2 km de haies et bosquets.

Le GAEC alimente sa propre chaudière à plaquettes avec le bois produit par le bocage et valorise le surplus de bois via le Collectif Bois Bocage 35* (CBB35).

UNE CUMA POUR LA GESTION DU BOCAGE

La ferme du GAEC est aussi le siège de la CUMA la Fourragère, qui mutualise les investissements afin de permettre à ses adhérents de bénéficier de **matériels performants d'entretien** du bocage. Ainsi, avec l'appui financier de la Région (65 000 €) et du fonds européen FEADER (25 000 €), la coopérative a notamment fait l'acquisition de matériels d'entretien, de valorisation du bocage et de désherbage mécanique (bineuse, presse enrubanneuse, scie circulaire....) ou encore d'un broyeur, dont l'achat a également été soutenu via le **Plan Bois Énergie**.

La CUMA a également investi dans une **plateforme de stockage de plaquettes** avec l'aide financière de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

***CBB35 : moteur de la filière bois local**

Créée en 2011 sous l'impulsion du Département et d'AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement), l'association CBB35 est chargée de développer et structurer la filière bois de bocage en Ille-et-Vilaine. Composée de collectivités, associations de producteurs, industriels du bois forestier et installateurs de chaudières, elle fait le lien entre les exploitations en capacité de produire des plaquettes de bois et la demande. Jean-Luc Perdriel en est l'un des administrateurs.

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ IMPLIQUÉE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Engagée depuis 10 ans dans une démarche de **Territoire à Énergie Positive (TEPos)**, la communauté de communes s'est orientée vers la production d'énergies renouvelables. Très impliquée, elle a étroitement associé son projet à la **transition agro-écologique des exploitations agricoles** et a mis en place **3 réseaux de chaleur**, dont une chaudière bois à Martigné-Ferchaud alimentée par le bois du CBB35.

Sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, ce sont **150 km de haies qui ont été plantés en 10 ans dans le cadre du programme Breizh Bocage**, dont 20 Km soutenus par les **MAEC**. Le bocage est désormais classé dans le cadre du PLUi et les agriculteurs sont accompagnés pour compenser d'éventuelles destructions de haies, pour réaliser un plan de gestion durable de la haie.